

Questions orales

Ces programmes ont eu des résultats très positifs. Je considère avec une certaine fierté des émissions telles que *Degrassi Junior High*, *Loyalties* et *John and the Missus*, qui sont passées sur nos écrans grâce à ces programmes. Nous avons l'intention de maintenir ces mesures de soutien et d'en prendre d'autres.

Mme Finestone: Monsieur le Président, les propos de la ministre sur les réalisations passées et ce que nous réserve l'avenir ne nous aident pas beaucoup. Il faut des mesures concrètes pour faire face à ce déficit.

LA MESURE LÉGISLATIVE SUR LA DISTRIBUTION DES FILMS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, en parlant de mesures concrètes, je voudrais rappeler que la ministre des Communications nous a promis, il y a 10 mois, un projet de loi sur la distribution des films qui assurerait de plus grands investissements dans les longs métrages canadiens. Ce projet de loi existe. J'en ai un exemplaire. Quand la ministre va-t-elle le présenter à la Chambre? Est-elle en train de le réviser pour en supprimer toutes les dispositions intéressantes? Ou bien est-ce l'accord de libre-échange qui a imposé de modifier la date de dépôt du projet de loi?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, la députée parle de mesures concrètes. Cette dernière année, nous avons institué un programme de droit de prêt public qui, pour la première fois, rembourse nos auteurs dans tout le pays. L'ancien gouvernement ne voulait pas le faire.

De plus, pour la première fois en 60 ans, nous avons présenté des modifications à la Loi sur le droit d'auteur, qui avantageront considérablement nos acteurs et nos auteurs. Si la députée voulait bien cesser de retarder l'adoption du projet de loi, l'industrie de la radiodiffusion, les auteurs et les acteurs du pays s'en trouveraient bien mieux.

J'ai également pris l'engagement de présenter un projet de loi qui ferait du Canada un marché distinct en ce qui concerne les droits sur les films et qui donnerait accès à ces droits aux distributeurs canadiens. J'ai pris cet engagement et ce sera fait.

LE NOMBRE D'ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION CANADIENNES

M. Simon de Jong (Regina-Est): Ma question aussi s'adresse à la ministre des Communications. La ministre a également rencontré des membres de l'*Action Now Group* cet avant-midi. Mes collègues de mon caucus et moi avons pour notre part rencontré des représentants de l'*Action Day Committee*.

● (1440)

Ils ont souligné que moins de 5 p. 100 des émissions dramatiques présentées sur nos ondes et moins de 3 p. 100 des films présentés dans nos cinémas sont canadiens. Je suis convaincu que la ministre juge la situation inacceptable.

Est-elle prête à appuyer la recommandation principale de l'*Action Day Committee* et à imposer aux réseaux canadiens publics et privés de télévision un pourcentage minimum d'œuvres dramatiques ou de longs-métrages canadiens?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Tout à fait, monsieur le président.

Je sais que c'est la première question posée par le député en tant que critique des communications et je suis heureuse de le voir assumer ces fonctions. J'ajouterai que s'il avait été à ce poste plus tôt, il m'aurait entendu dire à maintes reprises que notre objectif est d'accroître la programmation canadienne et la qualité des émissions canadiennes sur les réseaux publics et privés.

J'ai d'ailleurs fait des propositions en ce sens au comité permanent. J'ai présenté des suggestions sur la manière d'atteindre cet objectif à l'Association canadienne des radiodiffuseurs et à Radio-Canada.

J'espère, sachant que je peux compter sur l'appui de groupes comme *Action Day Committee*, que nous étudierons toute la question de l'imposition d'un tarif comme stimulant à la production de plus d'émissions canadiennes. Je me réjouis de l'appui que m'a signifié le comité aujourd'hui.

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier la ministre pour les paroles aimables de bienvenue à mon poste de critique des communications qu'elle a prononcées à mon égard. J'étais critique en 1982 et j'ai déjà entendu bien des promesses analogues à celles que la ministre fait aujourd'hui de la bouche du ministre des Communications, M. Fox. Il a fallu attendre longtemps.

Je suis heureux d'apprendre que la ministre approuve la requête du groupe d'action, soit la production dans ce pays de 800 heures de plus d'émissions dramatiques par an et d'au moins 50 longs-métrages à faible budget par an.

Nous sommes toutefois tous préoccupés par votre promesse, madame la ministre. Il faut de l'argent pour cela. Par ailleurs, nous sommes inquiets lorsque des membres de votre gouvernement parlent de privatisation de Radio-Canada...

Une voix: A l'ordre.

M. le Président: Le député a beaucoup d'expérience à la Chambre, et il sait comment il faut poser les questions. Je lui demanderai de poser la sienne.

M. de Jong: Merci, monsieur le Président, d'avoir l'obligeance de me permettre de poser ma question.

Voici la question que je voudrais poser à la ministre. Quand annoncera-t-elle et présentera-t-elle le projet de loi qu'elle a promis de présenter pour permettre à l'industrie cinématographique et à tous les Canadiens de voir si elle est bien décidée à agir?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, puisque c'est la journée des compléments, je tiens à signaler au député qu'en 1982, il a bien dû entendre le ministre faire des commentaires sur la Loi sur les droits d'auteur et parler d'y apporter des modifications.

Je signale que le prédécesseur du député a appuyé avec enthousiasme les modifications à la Loi sur les brevets. Nous l'aurions accueilli en comité pour pouvoir continuer notre tâche. Ces modifications seront très avantageuses pour les auteurs et les artistes de ce pays et pour la production d'émissions de radio et de télévision canadiennes.